

Valse des étiquettes à Brasilia

La Chambre des députés du Brésil a enregistré 264 changements de partis parmi ses élus au cours des trois dernières années, soit une moyenne de sept par mois. Le record a été battu entre la mi-décembre et le 9 janvier, pendant les vingt-cinq jours accordés aux parlementaires souhaitant être candidats aux élections d'octobre. Quarante députés et sénateurs sont ainsi passés d'une formation à l'autre, soit plus d'un changement par jour. L'Etat amazonien du Rondonia est le champion de la spécialité: chacun de ses huit députés a changé de parti au cours des trois dernières années, certains plusieurs fois.

L'infidélité partisane a pour avantage de permettre la création de partis ayant une force suffisante pour lancer un candidat à la présidence de la République, comme le PSD (droite) qui a multiplié par trois ses rangs en moins de quinze jours, en septembre 1993. Mais elle crée aussi des «fantômes» comme le PRN du président destitué Fernando Collor, qui est passé de 41 députés en 1991 à quatre aujourd'hui.

NIGERIA. Plus d'un million de personnes ont accueilli les footballeurs de la sélection nationale hier à l'aéroport d'Abuja à leur retour de Tunis où ils ont été sacrés champions d'Afrique, dimanche face à la Zambie (2-1). En leur honneur, la journée avait été décrétée fériée dans tout le pays. Les «Super Eagles» ont parcouru les principales artères de la capitale fédérale en voitures décapotables, sous les tonnerres d'applaudissements de la foule en liesse.

FISC. Le président Clinton et son épouse ont omis de déclarer 6000 dollars au titre de l'impôt sur le revenu à la fin des années 70, a annoncé hier la porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers. Elle a ajouté que la révélation de cette omission était «le résultat du propre examen interne» effectué par la Maison Blanche. Bill et Hillary Clinton, soupçonnés d'avoir par le passé dissimulé au fisc une partie de leurs revenus, avaient rendu publiques le mois dernier leurs déclarations d'impôts pour les années 1977, 1978 et 1979.

VOUS AVEZ DE L'AVENIR

Pour chaque jour de l'année, 3615 STELLA vous donne vos prévisions amour, santé, travail. Sur 3615 STELLA découvrez également votre thème astral, votre carte du ciel, les prévisions mois par mois, et en exclusivité, l'astro-minute, vos prévisions pour les minutes qui suivent.

STELLA

SNPC CP 54072 - 2.19 Euro/minute

Les rebelles aux portes de Kigali



Pillage. Hier, à Kigali, un homme emporte un lit d'une maison dont les occupants ont été abattus.

Les combats à l'arme lourde, les massacres inter-ethniques et les pillages se sont poursuivis hier à Kigali, en dépit d'appels à la trêve lancés par l'ONU. Seuls quelques centaines de Belges sont restés sur place, la plupart des autres Occidentaux ayant réussi à quitter la capitale du Rwanda. Toute la journée ont retenti des explosions d'obus de mortiers, des tirs sporadiques de mitrailleuses et des rafales d'armes légères. Et les combats menacent de s'intensifier après l'arrivée, hier soir dans les faubourgs de Kigali, du renfort de quelque 4000 hommes des troupes du Front patriotique rwandais, venus du nord. Prêt à lancer l'assaut sur la capitale pour combattre le pouvoir intérimaire qualifié de «gouvernement d'assassins», le FPR (minorité tutsie) cherche à faire jonction avec le bataillon de ses 600 combattants opposés depuis jeudi aux troupes gouvernementales (à majorité hutue).

Hier, la plupart des milliers d'Occidentaux du Rwanda étaient parvenus à fuir le pays, par la route ou par le pont aérien mis en place par les militaires français et 250 parachutistes belges, qui devaient recevoir un renfort de 400 hommes. S'il ne reste plus qu'un «tout petit nombre» de Français, dont des religieux, il faudra environ une semaine pour évacuer les quelques centaines de Belges encore au Rwanda.

L'animosité des extrémistes hutus à l'égard de la Belgique, ancienne puissance coloniale et communauté étrangère la plus importante avec 1500 membres, suscite l'inquiétude à Bruxelles. Seize Belges, dont dix Casques bleus, ont été tués au Rwanda depuis l'éclatement des premières violences, mercredi. De son côté, le ministère français de la Coopération a déclaré hier «craindre le pire» pour trois coopérants militaires français qui n'ont plus donné de leurs nouvelles depuis le déclenchement des combats.

A Kigali, la situation militaire restait confuse. Dans la ville dévastée par les pillages, quadrillée par les barrages militaires, les exactions se poursuivent.

Des camions ramassent les morts qui jonchent les rues. L'envoyée spéciale de l'Agence France-Presse a vu des militaires, des éléments incontrôlés selon l'état-major rwandais, achever à la baïonnette deux adolescents près d'un amoncellement de cadavres. L'hôpital continuait à recevoir des dizaines de blessés, souvent mutilés à coups de machette, victimes des combats, mais aussi de règlements de comptes entre tutsis et hutus. La morgue déborde: un millier de corps s'y entassent, selon le Comité international de la Croix-rouge (CICR).

Au Burundi voisin, calme jusqu'à présent, la situation serait en train de se dégrader. Des centaines de Burundais -principalement des Hutus- ont afflué vers la frontière de la Tanzanie. Selon la radio tanzanienne, ils affirment avoir été persécutés par l'armée burundaise (à majorité tutsie).

Français et Belges veulent maintenant passer le relais à l'ONU et aux Africains pour éviter une nouvelle guerre civile qui pourrait s'étendre au Burundi. Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé l'a clairement souligné hier en affirmant qu'il était du devoir de la France «de relancer le processus de dialogue» entre les autorités de Kigali et les re-

belles du FPR, avec les pays de la zone, l'Organisation de l'unité africaine et l'ONU. En privé, les responsables français indiquent qu'il n'est pas question de maintenir longtemps des soldats à Kigali.

De son côté le Premier ministre belge Jean-Luc Dehaene a indiqué que la Belgique réfléchissait au retrait de ses Casques bleus du Rwanda. «Dans les circonstances actuelles, les conditions ne sont pas remplies pour que nous poursuivions notre participation à la MINUAR» (Mission des Nations Unies d'assistance au Rwanda), a-t-il affirmé hier devant la Commission des affaires étrangères de la chambre des représentants.

D'après AFP et Reuter

● Une centaine d'orphelins du Rwanda, dont certains en cours d'adoption par des familles françaises, devaient arriver la nuit dernière à Paris, après avoir été évacués dimanche par les parachutistes français de leur orphelinat de Masaka, près de Kigali, annonce le ministre des Affaires sociales. «Ils seront hébergés à Créteil dès leur arrivée avec les cinq religieuses et les trente employés rwandais de l'orphelinat qui les accompagnent», indique le ministère dans un communiqué.

Mines serbes autour de Sarajevo

Les Serbes ont posé hier des mines devant l'entrée de trois points de rassemblement des armes lourdes dans la zone d'exclusion de 20 kilomètres autour de Sarajevo, a indiqué sur place un militaire de l'ONU. Un accord de cessez-le-feu signé entre Serbes et Bosniaques le 9 février prévoyait le retrait des armes lourdes à 20 kilomètres de la ville où la mise de ces armes sous contrôle de la Force de protection des Nations unies.

Les mines ont été posées dans le courant de la journée, a indiqué le major Rob Annink, qui n'a pas été en mesure de dire si c'était avant ou après le raid

aérien de l'Otan contre des positions serbes à Gorazde, à 14 h 19.

● L'utilisation de la force aérienne de l'Otan à Gorazde ne donnera pas lieu à un débat, comme la Russie l'a demandé, a affirmé hier le président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, le Néo-Zélandais Colin Keating. «Les membres du Conseil ont adopté la résolution 836 l'année dernière, nous savions tous ce que cela voulait dire et les procédures que nous mettions en place», a déclaré Colin Keating (lire aussi en page 16).

Dunkerque: coup de force humanitaire libérer six clandestins

Lille, correspondance

Six passagers clandestins ont été délivrés dimanche soir par une délégation d'associations humanitaires, alors qu'ils étaient retenus à Dunkerque, dans l'attente d'un rapatriement. Les vigiles, par l'armateur du bateau dans lequel ils ont voyagé, ont laissé partir les clandestins sans résistance. «Nous sommes montés sur le pont, nous sommes montés sur le pont, nous sommes montés sur le pont», a déclaré M. Patrick Tillie, président de la commission des avocats de France.

La libération a été d'autant plus précieuse qu'il n'y avait aucune raison de croire que leur séquestration. Ces six clandestins n'auraient jamais dû se retrouver sur un territoire français puisqu'un refus d'entrée du territoire a été prononcé. Originaires du Zaïre, du Liberia et d'Angola, ils sont arrivés le lundi de Pâques au port de Dunkerque à bord d'un navire appartenant à la compagnie allemande Hermann Buss. La police de l'air et des frontières leur a interdit de débarquer, à l'exception de deux d'entre eux, hospitalisés pour une appendicite. L'autre avait tenté de se suicider. Les autres ont été placés à fonds de cale. Le capitaine n'a pu reprendre la mer avec ses passagers qu'aucun port européen ne s'est offert d'accueillir. L'armateur se devait de prendre à sa charge tous les frais de rapatriement, pourvu que son navire puisse lever l'ancre. Pendant plusieurs jours, aucun fléchissement de la part de l'Etat n'a été observé. Les autorités ont même ramené à bord l'homme qui avait tenté de se suicider. Le GIPN, d'élite de la police nationale, est intervenu dans la cale et l'évacué. Enfin, le chef de région donne son autorisation de débarquer. Mais il laisse la responsabilité du rapatriement des six clandestins à la charge de l'armateur. Les clandestins devaient passer le week-end dans un foyer de marins, la maison de la mer, puis être emmenés hier sous escorte privée dans leurs pays d'origine respectives, pour obtenir des sauf-conduits nécessaires à leur départ.

C'était sans compter les représentants de la Cimade, du Syndicat des réfugiés de France, d'Amnesty international, du Gisti (Groupement d'information et de soutien aux travailleurs immigrés). Les six passagers sont aujourd'hui à Lille. Quant à l'armateur, il quittera Dunkerque samedi soir.

Les associations ont porté plainte pour séquestration arbitraire devant le tribunal de Dunkerque et de refus de la levée de l'arrêté de refus d'entrée sur le territoire à la commission des Droits de l'homme de Strasbourg. En effet, à aucun moment les six hommes n'ont été entendus dans une zone d'attente et n'ont rencontré un avocat. Le ministre de l'Intérieur affirme, de son côté, que le port de Dunkerque ne disposait pas de cette zone d'attente. Et que «l'opération de commandement» menée par des associations n'a pas profité, selon lui, de «certaines dispositions de notre législation».

Stéphane M.

12 mai 1994 OK
D. UN (L'Union) 1994